



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 octobre 2013
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 7 octobre 2013, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite par la présente condamner le choix de la République islamique d'Iran comme rapporteur de la Commission des questions de désarmement et de la sécurité internationale.

Il est inconcevable qu'un État visé par des sanctions du Conseil de sécurité parce qu'il est soupçonné de se livrer à des activités liées à la prolifération d'armes de destruction massive soit autorisé à occuper ce poste. Permettre à l'Iran de siéger dans la principale commission de l'ONU chargée du désarmement revient à nommer un narcotrafiquant président directeur général d'une société pharmaceutique.

La désignation de l'Iran entache la légitimité de l'Organisation des Nations Unies et compromet sa capacité de promouvoir la maîtrise des armes et le désarmement, ainsi que de préserver la paix et la sécurité internationales. Plutôt que d'offrir à l'Iran une tribune mondiale pour afficher son mépris et sa mauvaise foi, l'ONU devrait attirer l'attention sur la poursuite actuelle de la fabrication d'armes nucléaires par le régime et le soutien que celui-ci apporte au terrorisme dans le monde.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

